

New Brunswick
Child & Youth
Advocate



Défenseur des
enfants et des jeunes
du Nouveau-Brunswick

« *TROIS DÉFIS* »

Mise à jour sur le rapport sur l'État de
l'enfance 2023

Un premier aperçu des indicateurs

Chaque année, le Bureau du défenseur des enfants et des jeunes publie un rapport sur l'État de l'enfance. Dans ce rapport, un éventail d'indicateurs sont mis à jour afin de donner un aperçu complet de l'état du développement de l'enfant au Nouveau-Brunswick, de sa santé et de sa réussite scolaire, à leurs relations familiales et sociales et à leur engagement communautaire.

Avec l'aide de nos partenaires, le bureau du défenseur prépare à nouveau pour le rapport sur l'état de l'enfance en 2023. Au début du processus de la compilation des données, le défenseur a décidé d'identifier trois défis qui semblent urgents et incontournables. Ces défis seront développés dans le discours d'ouverture du défenseur, intitulé ; **« Trois défis »** sera présenté lors de la Semaine de la recherche annuelle du Conseil de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick dans le cadre de la préparation de la Journée internationale des enfants le 20 novembre.

Ces trois défis pour les élus et les dirigeants communautaires reflètent les domaines identifiés par le défenseur comme nécessitant une attention urgente. La Journée internationale des enfants est une excellente occasion de réfléchir à notre responsabilité d'offrir à la prochaine génération de Néo-Brunswickois des possibilités plus grandes que celles que nous avons eues. Cette charge est au cœur de ce que signifie être une communauté. Tout comme quelqu'un a fait passer nos besoins en premier alors que nous dépendions des autres pour faire passer nos intérêts en premier, les enfants d'aujourd'hui dépendent de la volonté des adultes de faire passer leurs intérêts avant les nôtres. Les trois défis que le défenseur présentera parlent de trois éléments que nous devons à la prochaine génération pour qu'elle puisse réussir.

L'allocution **« Trois défis »** du défenseur exhortera les dirigeants du Nouveau-Brunswick à inverser les tendances inquiétantes dans trois domaines urgents où les enfants méritent mieux. Elles sont :

- veiller à ce que les enfants puissent lire et apprendre avant l'âge de huit ans;
- fournir aux adolescents les services en santé mentale et les collectivités fortes dont ils ont besoin pour se sentir en sécurité dans leur transition vers l'âge adulte; et
- doter la prochaine génération de citoyens des outils nécessaires pour découvrir et façonner le monde qui les entoure, alors qu'ils commencent à s'exprimer.

Ces trois domaines - l'alphabetisation, la santé mentale et l'éducation civique - forment l'appel du défenseur dans la mise à jour des **« Trois défis »** de cette année sur l'état de l'enfance.

Défi n°1 : Alphabétisation précoce

À la fin de la deuxième année, les enfants doivent passer de « apprendre à lire » à « lire pour apprendre ». Ceux qui maîtrisent cette compétence fondamentale réussissent mieux en termes de réussite scolaire future, d'inclusion sociale et de perspectives d'emploi. Les enfants qui ont du mal à lire courent un risque beaucoup plus élevé de se déconnecter de l'école et même de la communauté qui les entoure. L'alphabétisation est non seulement la clé du développement de l'enfant, mais aussi essentielle à la réussite économique et sociale future du Nouveau-Brunswick. Notre province a payé le prix dans le passé pour les faibles niveaux d'alphabétisation des adultes, ce qui augmente le besoin de services sociaux et fait disparaître les emplois et les investissements.

La meilleure façon d'augmenter le taux d'alphabétisation des adultes est de s'assurer que les diplômés du secondaire soient alphabétisés. Parce qu'il faut du temps pour corriger des années de faibles résultats en littératie chez les adultes, on peut parfois présumer avec désinvolture que des années d'efforts n'ont pas produit de changement significatif. C'est faux. Le Nouveau-Brunswick a réussi à améliorer les résultats des élèves en lecture et en littératie, certaines années ayant même mené le pays à augmenter le taux de réussite des élèves. Par exemple, la cohorte d'enfants qui sont entrés en 1^e année en 2008-2009 a établi des records dans les scores de littératie en 2^e année. Cette même cohorte de jeunes Néo-Brunswickois a continué de réussir, offrant au Nouveau-Brunswick ses meilleurs résultats jamais obtenus dans le sondage du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) auprès des élèves de huitième année. En fait, l'amélioration du secteur anglophone était la plus élevée au Canada dans les résultats du PPCE de 2016 en lecture, en mathématiques et en sciences.

Cependant, bien que le Nouveau-Brunswick ait montré qu'il peut faire de grands progrès en matière d'alphabétisation précoce, nous avons également prouvé qu'il était capable de gaspiller ces gains. Les récents résultats en littératie de quatrième année pour le système scolaire anglophone ont montré que seulement 59 % des élèves lisaient au niveau. Ce chiffre est inquiétant, car comme les tendances le montreront, nous avons permis qu'une décennie de réalisations soit complètement effacée par la décennie qui suit.

Pourcentage d'élèves atteignant la norme en lecture, 2^e année (districts scolaires anglophones)

2003-04	59,4 %
2006-07	71,6 %
2009-10	83,6 %
2012-13	79,5 %
2015-16	73,8 %
2018-19 * (Évaluation de la 4 ^e année)	67,2 %
2020-21 *	68,6 %
2021-22 *	59,5 %

L'arrivée à 59 % est inquiétante, car elle ramène le Nouveau-Brunswick au niveau de littératie des élèves de 2003, ce qui a suscité des préoccupations multipartites et une concentration sur l'augmentation des scores de littératie des élèves, et efface les près de 25 % d'amélioration. Le cycle n'est pas aussi complet du côté francophone, mais la tendance est similaire.

Pourcentage d'élèves atteignant la norme en lecture, 2^e année (districts scolaires francophones)

2004-05	51 %
2006-07	63 %
2009-10	77 %
2012-13	77 %
2013-14	75,4 %
2015-16	79 %
2018-19	75,1 %
2021-22	61,6 %

Malheureusement, cette baisse s'est reflétée dans les évaluations nationales ultérieures du PISA et du PPCE.

Le défenseur note que les décisions en matière de politique et de financement prises par le gouvernement sont importantes. Ce n'est pas vrai que des années de décisions n'ont pas fait de différence. Au lieu de cela, certaines décisions ont conduit à des gains importants et d'autres décisions ont annulé ces gains. Dans son discours sur les « **Trois défis** », le défenseur exhortera le gouvernement à prendre des mesures pour inverser ces déclin, notamment :

- Mettre davantage d'accent sur la littéraire de la petite enfance et prendre des mesures pour assurer une amélioration constante des écoles, y compris l'utilisation de spécialistes en alphabétisation, de communautés d'apprentissage professionnelles et de plans d'amélioration des écoles au niveau local.
- Le nombre d'étudiants signalant une anomalie d'apprentissage est passé de 26,7 % en 2018-2019 à 34,8 % en 2021-22. Le nombre d'élèves ayant des niveaux élevés de comportement d'opposition est stable, mais élevé à 24 %. Entre 2018-19 et 2021-22, des augmentations sont signalées dans les cas d'élèves atteints de TDAH (9,6 % à 12,6 %), de troubles du spectre autistique (2,3 % à 3,0 %) et de troubles d'apprentissage (4,7 % à 5,9 %). Le défenseur demande au gouvernement de régler de toute urgence la question de la composition des salles de classe et de donner aux enseignants les outils et les ressources nécessaires pour se concentrer sur l'apprentissage et la pédagogie, et de placer la composition des salles de classe et les ressources des enseignants au cœur de toutes les décisions éducatives.
- Entreprendre des recherches pour identifier les groupes à risque afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants ayant des problèmes d'alphabétisation uniques.

- Veiller à ce que les outils nécessaires soient en place pour la détection et à l'évaluation précoce des problèmes d'apprentissage et de comportement dans la phase de transition vers la maternelle, y compris des ressources spécifiques pour résoudre les problèmes et les problèmes de comportement.
- Aborder l'enjeu de la littératie familiale et fournir des ressources communautaires aux familles pour soutenir la curiosité et la lecture précoces, y compris l'utilisation élargie des centres de ressources familiales et de la pédiatrie sociale pour aborder la capacité des parents à faciliter l'apprentissage.

Défi n°2 : Santé mentale

Le défenseur a déjà fait de la santé mentale des jeunes une question prioritaire en faisant de **Le meilleur de ce que nous avons à offrir** le premier rapport à faire l'objet d'un suivi régulier des recommandations par le bureau du défenseur. Dans la première mise à jour de la situation, le défenseur a félicité le gouvernement pour l'augmentation des taux de financement et l'ajout de soutiens supplémentaires aux salles d'urgence, mais a exhorté le gouvernement à fournir davantage de ressources préventives et à clarifier les plans d'expansion des projets pilotes. Le thème principal de ces recommandations était que la santé mentale nécessite désormais un système qui offre des soins primaires et une réponse cohérente aux crises de la même manière que les systèmes de soins de santé physique fournissent ces services. Les indicateurs suggèrent une urgence qui grandit de jour en jour.

Aujourd'hui, les jeunes souffrent de plus de stress, d'anxiété, de dépression et d'autres problèmes de santé mentale que n'importe quelle génération auparavant. La croissance des besoins en santé mentale dépasse notre capacité collective à y répondre. En particulier, les adolescents perdent leur sentiment de sûreté, de sécurité et de stabilité. Il est frappant de constater que l'adolescence est corrélée à une baisse significative de ces sentiments. En 2018-2019, 92 % des élèves se sentaient en sécurité à l'école en 4e et 5e année, mais dans les années supérieures, seulement 76 % des élèves ressentaient la même chose. La croissance des besoins en santé mentale peut en être une cause ou en être la conséquence, mais force est de constater que la demande dépasse l'offre de services.

Pourcentage d'étudiants déclarant ce qui suit :

<i>A consulté un professionnel de la santé au sujet de la santé émotionnelle ou mentale</i>	A AUGMENTÉ de 13 % (2012) à 17,4 %
<i>A déclaré dormir 8 heures par nuit</i>	A DIMINUÉ de 36,5 % (2018-19) à 30,2 % (2021-22)
<i>Symptômes de dépression signalés au cours des 12 derniers mois</i>	A AUGMENTÉ de 37,6 % (2018-19) à 41,7 % (2021-22)

<i>Symptômes d'anxiété signalés au cours des 12 derniers mois</i>	A AUGMENTÉ de 37,7 % (2018-19) à 47,8 % (2021-22)
<i>A déclaré avoir reçu un diagnostic de trouble de santé mentale</i>	A AUGMENTÉ de 6,1 % (2018-19) à 18,0 % (2021-22)

Incidents pour 10 000 enfants de moins de 19 ans

<i>Ont été admis à l'hôpital avec une réaction de stress ou un trouble d'adaptation</i>	A AUGMENTÉ de 8,1 (2020-21) à 9,0 (2021-22)
<i>Ont été admis à l'hôpital avec un trouble anxieux</i>	A AUGMENTÉ de 3,3 (2020-21) à 5,5 (2021-22)
<i>Ont été admis à l'hôpital avec un trouble de l'alimentation</i>	A AUGMENTÉ de 1,5 (2020-21) à 1,6 (2021-22)
<i>Ont été admis à l'hôpital avec un trouble schizophrène/déirant</i>	STABLE à 1,3

La bonne nouvelle est que cette génération est beaucoup plus gentille des uns envers les autres. Les incidents d'intimidation, de harcèlement verbal et de cyberintimidation sont tous en baisse significative. Cependant, leur accès à l'aide aux adultes est en baisse, et c'est préoccupant. Des diminutions statistiquement significatives ont été observées chez les enfants déclarant avoir accès à un médecin de famille et chez les enfants se sentant capables de faire confiance aux adultes qui les entourent. Le nombre de jeunes déclarant ne pas savoir vers qui se tourner pour obtenir de l'aide reste supérieur à 75 %.

Le défenseur mettra les dirigeants au défi de répondre à cette expansion des problèmes de santé mentale de plusieurs façons, notamment :

- Mieux définir les services disponibles entre la prévention et la crise et assurer un niveau de soins primaires accessibles pour les problèmes de santé mentale.
- Mettre en œuvre un plan crédible pour former les rares professionnels de la santé tels que les psychologues.
- Entreprendre des recherches sur les causes profondes de l'augmentation du nombre de cas de santé mentale chez les jeunes.

- Établir un partenariat avec les municipalités pour créer des communautés adaptées aux enfants avec des espaces sociaux et récréatifs qui permettent aux enfants d'interagir au-delà des activités en ligne.

Défi n°3 : Éducation civique

Les données montrent que cette génération de jeunes est engagée, compatissante et désireuse de devenir citoyenne. Ils expriment un intérêt à voter, à poursuivre des études postsecondaires et à faire du bénévolat à des niveaux record. Ils sont compatissants les uns envers les autres et embrassent la diversité comme la génération précédente.

Cependant, il y a des raisons de se demander si nous les préparons adéquatement ou non à transformer cet engagement en une connaissance de la façon de créer le changement et de façonner le monde qui les entoure en tant que jeunes adultes. Cette génération est confrontée à plus de bombardements d'informations que jamais auparavant. La capacité de traiter des informations, d'évaluer de manière réfléchie des sources d'informations crédibles, de traiter et de défendre logiquement des arguments, de remettre en question ou d'ignorer stratégiquement de fausses informations et de naviguer dans des institutions complexes sont des compétences plus nécessaires que jamais.

Pourtant, les enfants du Nouveau-Brunswick ne reçoivent leur instruction dans nos institutions sociales et gouvernementales que tard dans leur parcours scolaire. Les événements fondateurs qui expliquent nos institutions, tels que l'Holocauste, sont peu traités par rapport à des sujets historiques plus ésotériques tels que la révolution industrielle. La spécialisation dans l'enseignement de l'histoire et de l'éducation civique chez les enseignants est en déclin et ces sujets vitaux sont souvent regroupés avec une myriade d'autres sujets « non essentiels ». Nos programmes d'études sociales émanent souvent de documents de base antérieurs à l'explosion des médias en ligne et sociaux.

Le défenseur mettra les dirigeants au défi de :

- Revitaliser l'éducation civique du point de vue de la citoyenneté, en exposant tôt les enfants à la logique, à la recherche et aux compétences démocratiques en résolution de problèmes.
- Placer des sujets importants comme la diversité et les droits de la personne dans le contexte historique et social qui explique nos institutions démocratiques et leur fonctionnement.
- Encourager la citoyenneté active par l'engagement de la communauté scolaire, l'apprentissage entrepreneurial et l'éducation bénévole.